

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7581**

### Intitulé

BEP : Brevet d'études professionnelles plastiques et composites

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 6	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

225 Plasturgie, matériaux composites

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce BEP est en mesure de préparer les matières plastiques et/ou les différents composants nécessaires à une production en partant du dossier de fabrication. Il met en place les outillages et les périphériques. Il conduit la production en suivant les instructions de sa hiérarchie; ils'assure de la stabilité des paramètres, ajuste les réglages et détecte les défauts des produits.

Enfin, il participe à la maintenance de l'aire de production

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industries plastiques et composites

conducteur de presse à injection , réglageur de machines de transformation de matières plastiques, extrudeur

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**H3201** : Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs

**H2912** : Réglage d'équipement de production industrielle

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Préparation d'une production

participer à la maintenance de l'installation

(épreuve pratique prenant en compte la période de formation professionnelle )

Français, Histoire- géographie, éducation civique

Mathématiques-sciences

Éducation physique et sportive

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 7581 - EP 1 préparation de la production</p>	<p><b>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée</b></li> <li>- <b>Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</b></li> <li>- <b>Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</b></li> <li>- <b>Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</b></li> <li>- <b>Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi</b></li> </ul> <p><b>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</b></p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 7581 - EP 2</p> <p>participer à la maintenance de l'installation</p>	<p><b>Rendre compte du travail effectué</b></p> <p><b>En cas d'anomalie détectée, alerter les services et/ou la personne concernée</b></p> <p><b>Transmettre les consignes et les informations nécessaires au bon déroulement de la fabrication</b></p> <p><b>Compléter les documents de suivi de la maintenance et de la fabrication</b></p> <p><b>Ecouter les membres de l'équipe et les partenaires approvisionner ou mettre en place les matières d'œuvres et les différents composants</b></p> <p><b>Procéder aux vérifications afin d'assurer la sécurité des personnes et des moyens de production</b></p> <p><b>Afficher les réglages des machines, des périphériques des équipements</b></p> <p><b>Produire la fabrication demandée</b></p> <p><b>Effectuer les opérations de finition et les vérifications demandées</b></p> <p><b>Conditionner les produits de la fabrication en respectant les spécifications</b></p> <p><b>S'assurer au début en cours et en fin de fabrication du maintien des état des parties moulantes opératives et fonctionnelles des outillages</b></p> <p><b>Détecter et localiser les anomalies de fonctionnement et de réglage des matériels de l'aire de fabrication</b></p> <p><b>Participer au diagnostic en décrivant l'anomalie ou le dysfonctionnement</b></p> <p><b>Assurer la maintenance de premier niveau</b></p> <p><b>Maintenir en état l'aire de fabrication</b></p> <p><i>cette évaluation s'appuie sur la période de formation en entreprise)</i></p> <p><i>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</i></p>

**INTITULÉ****DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 7581 - français histoire géographie et enseignement moral et civique

***Français***

- **Rentrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer**
- **Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire**
- **Devenir un lecteur compétent et critique**
- **Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.**

***Histoire-géographie et Enseignement moral et civique***

- **Repérer le thème d'étude dans le temps et dans l'espace**
- **Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme**
- **Exploiter des documents pour analyser une situation historique ou géographique**
- **Maîtriser des outils et des méthodes**

**Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 7581 - mathématiques et sciences physiques et chimiques	<p><b>mathématiques et sciences physiques et chimiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher, extraire et organiser l'information.</li> <li>- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.</li> <li>- Expérimenter, simuler.</li> <li>- Critiquer un résultat, argumenter.</li> <li>- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.</li> </ul> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 7581 - éducation physique et sportive	<p><b>Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée</li> <li>- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</li> <li>- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</li> <li>- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</li> <li>- Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi</li> </ul> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem

Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : arrêté du 27 juillet 2009 (JO du 28 août 2009)	

#### Base légale

##### Référence du décret général :

articles D 337-26 à D 337-50 du Code de l'Éducation

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 27 juillet 2009 - BEP plastiques et composites - (JO du 28 août 2009) (première session en 2011)

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

##### Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

- BEP métiers de la plasturgie (dernière session 2010) n° 709 - BEP plastiques et composites - (première session du 2011)